

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 OCTOBRE 2006

EXTRAIT DE DELIBERATION

Le Conseil d'Administration de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine (I.A.V.) légalement convoqué, s'est réuni le mercredi 11 octobre 2006 à 9h30 dans les locaux de l'I.A.V. à la Roche Bernard, sous la Présidence de Monsieur Yvon MAHE.

ETAIENT PRESENTS :

- M. Marcel HAMEL, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine
- M. Gilbert MENARD, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine
- M. Jean-Michel BOLLE, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine
- M. Michel GAUTIER, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine
- M. Joseph BROHAN, Conseiller Général du Morbihan
- M. Joël LABBE, Conseiller Général du Morbihan
- M. Jean THOMAS, Conseiller Général du Morbihan
- Mme Yvette ANNEE, Conseillère Générale du Morbihan
- M. Charles MOREAU, Conseiller Général de Loire-Atlantique
- M. Christian CANONNE, Conseiller Général de Loire-Atlantique

ETAIT EXCUSE :

- M. Yves DANIEL, Conseiller Général de Loire-Atlantique

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

- M. Michel ALLANIC, Directeur I.A.V.
- Mme Corinne HERVE, Secrétaire Générale, I.A.V.
- M. Jean-Claude POTTIER, Payeur Départemental de Loire-Atlantique, Comptable de l'I.A.V.

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, le Président ouvre la séance et procède à l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 11 OCTOBRE 2006 A 9H30

II – QUESTIONS BUDGETAIRES ET FINANCIERES

10 – Budget Principal : Exercice 2006 : Budget supplémentaire.

Le Budget Supplémentaire Principal 2006 est proposé pour les montants suivants :

Section d'investissement : 3. 408.685,48 €

En dépenses, outre les reports de 2005, il est proposé d'inscrire 364.611 € d'études supplémentaires pour la modélisation de l'estuaire, le matériel téléphonique et informatique de la maison éclusière de REDON, 636.763,55 € pour les travaux du pont de Cran, et le déficit reporté de 2005 pour 507.152,76 €.

En recettes, outre les reports de 2005, des subventions nouvelles sont proposées pour 202.614 €, un virement de la section de fonctionnement est inscrit pour 328.000 € et la capitalisation de l'exercice 2005 pour 507.152,76 €.

L'emprunt d'équilibre de 1.169.145,20 € prévu au budget primitif est supprimé.

Section de fonctionnement : 949.393,96 €

En dépenses, il est proposé d'inscrire 70.000 € au chapitre « achats », 352.787 € au chapitre « charges à caractère général » et 147.119 € au chapitre « charges de personnel ». Inscription également de 75000,96 € de dépenses imprévues et du virement à la section de fonctionnement pour 328.000 €.

En recettes, diverses dotations et participations sont proposées pour 214.703 € ainsi que l'inscription pour 721.527,96 € de l'excédent reporté.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité, adopte comme proposé le budget supplémentaire principal pour l'exercice 2006.



Pour Extrait Conforme
LE PRESIDENT

Yvon MAHE